



Communiqué de presse
Le 24 janvier 2023

L'ORDRE DES GÉOMÈTRES-EXPERTS FAIT PEAU NEUVE ET ACCÉLÈRE SA DIGITALISATION EN 2023

À l'occasion de la cérémonie des vœux de la profession, Joseph Pascual, le Président du Conseil supérieur de l'Ordre des géomètres-experts, a présenté le rapport d'activités de l'institution, évoqué la publication de la nouvelle édition du Code du géomètre-expert et dévoilé son nouveau site internet. Il a également annoncé vouloir placer l'année 2023 sous le signe du digital !

L'Ordre des géomètres-experts s'est doté d'un tout nouveau site internet en ce début d'année. Plus ergonomique et pensée pour répondre aux attentes de l'ensemble des parties prenantes de la profession, **cette nouvelle interface contient une rubrique spécialement dédiée aux journalistes.** Vous pourrez y retrouver trois onglets : « Communiqués de presse », « Questions fréquentes » et « Nous contacter ». Ils seront actualisés en temps réel. Vous pourrez y accéder ici :

La cérémonie des vœux était également l'occasion de présenter le rapport annuel d'activités de l'institution (disponible en téléchargement ici) et de dévoiler les grands projets qui animeront l'année 2023.

Enfin, Joseph Pascual a présenté la dernière édition du Code du géomètre-expert, qui fête ses 10 ans ! Réalisé par LexisNexis, cet outil de référence vient pleinement consacrer la dimension juridique de la profession. Il compile l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires relatives à l'activité du géomètre-expert et intègre les dernières jurisprudences en matière de décisions prononcées par l'Institution ordinale. Le Code du géomètre-expert est disponible en version papier et en ligne.

L'Ordre des géomètres-experts vous adresse ses meilleurs vœux de succès, d'épanouissement et de développement pour cette nouvelle année.

Les chiffres clés de la profession de géomètre-expert

1 862 géomètres-experts inscrits au tableau de l'Ordre

1 095 cabinets répartis sur l'ensemble du territoire

Une filière de 10 000 emplois structurée essentiellement en PME

Contacts média

HÂ-HÂ & ASSOCIÉS

Maxence CHALLUT

Tél : 06 40 78 86 19 - Mail : maxence.challut@ha-ha.fr

À PROPOS DE L'ORDRE DES GÉOMÈTRES-EXPERTS

Depuis 1946, l'Ordre des géomètres-experts est délégataire d'une mission de service public de régulation de la profession. Personne morale de droit privé créée par la loi du 7 mai 1946, l'OGE a pour vocation à représenter la profession auprès des pouvoirs publics, veille à la discipline, et s'assure de la qualité de service fourni aux consommateurs.

Il est le garant du respect de la déontologie et des règles de l'art et agit, à ce titre, en tant qu'autorité indépendante. Depuis sa création, l'institution ordinaire a évolué pour devenir une véritable instance de management stratégique de la profession.